

## **BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES**



### **Édition Chronologique n° 25 du 13 mars 2020**

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 2

#### **ARRÊTÉ N° 505795/ARM/RH-AT/EP/PRH/SOFF**

fixant pour l'armée de terre les brevets à détenir pour l'avancement au choix au grade de major.

Du 02 mars 2020

**ARRÊTÉ N° 505795/ARM/RH-AT/EP/PRH/SOFF fixant pour l'armée de terre les brevets à détenir pour l'avancement au choix au grade de major.**

Du 02 mars 2020

N O R A R M T 2 0 5 3 5 7 9 A

## Référence(s) :

- ↳ [Décret N° 2008-953 du 12 septembre 2008 portant statut particulier des corps de sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale.](#)
- ↳ [Arrêté du 01 juin 2018 relatif aux épreuves de sélection professionnelle pour l'accès au grade de major de l'armée de terre.](#)

## Texte(s) abrogé(s) :

- ↳ [Arrêté N° 505794/ARM/RH-AT/PRH/S-OFF du 17 juin 2017 fixant pour l'armée de terre les brevets à détenir pour l'avancement au choix au grade de major.](#)

## Classement dans l'édition méthodique :

BOEM [210-0.3.2.2.](#)

## Référence de publication :

Art. 1er. Conformément à l'article 16. du [décret](#) cité en référence, peuvent être promus au choix au grade de major, les adjudants-chefs du corps des sous-officiers de carrière de l'armée de terre, détenteurs de l'un des brevets suivants :

DOMAINE DE SPÉCIALITÉS.	BREVET.
Aéromobilité (AER).	CERTIFICAT MAÎTRE CONTRÔLEUR (ATA MAÎTRE CONTRÔLE).
Artillerie (ART).	CERTIFICAT CONTRÔLEUR AVANCÉ (ATT CTRL AVANCÉ).
	CERTIFICAT SUPERVISEUR « FORWARD AIR CONTROLLER » (ATT FAC SUPERVISEUR).
Blindés (BLD).	CERTIFICAT MAÎTRE SIMULATION OPÉRATIONNELLE (ATA MAÎTRE SIMU OPS).
	CERTIFICAT MAÎTRE DE TIR BLINDÉ (ATA MAÎTRE TIR BLD).
Génie (GEN).	CERTIFICAT MAÎTRE « NEUTRALISATION DESTRUCTION ENGIN EXPLOSIF » (ATA QLF MAÎTRE NEDEX).
	BREVET CONDUCTEUR DE TRAVAUX (BMP2 COND TRAVAUX SERVICE DU GÉNIE).

Infanterie (INF).	CERTIFICAT MAÎTRE DE TIR ET SIMULATION (ATA MTS).
	CERTIFICAT MAÎTRE SIMULATION « NUMÉRISATION DE L'ESPACE DE BATAILLE » (ATA MS NEB SIMU).
MAINTENANCE (MAI).	CERTIFICAT DE SPÉCIALISTE MAINTENANCE ÉQUIPEMENT PARACHUTE ET LARGAGE TRÈS GRANDE HAUTEUR (ATA T12 GDE HT).
Maintenance des matériels aéronautiques (MMA).	BREVET MÉCANICIEN VOLANT APPAREIL À VOILURE TOURNANTE (BVT MEC VOL APP VT).
Musique (MUS).	CERTIFICAT CHEF DE FANFARE (ATA CHEF FANF).
Montagne (MTN).	BREVET GUIDE DE HAUTE MONTAGNE (BVT GUIDE HM).
Mouvement (MVT).	CERTIFICAT CHEF LARGUEUR C 130 (ATA QLF LPALWC130).
	CERTIFICAT CHEF LARGUEUR C 160 (ATA QLF LPALWC160).
	QUALIF CHEF LARGUEUR 3 ISSUES C130H (QLF CL3ISSUES C130H).
	QUALIF CHEF LARGUEUR 3 ISSUES C130J (QLF CL3ISSUES C130J).
	QUALIF CHEF LARGUEUR 3 ISSUES C160 (QLF CL 3ISSUES C160).
Renseignement (RENS).	CERTIFICAT SOUS-OFFICIER PERFECTIONNEMENT GÉOGRAPHE (ATA PERF GÉO).
	CERTIFICAT CHEF DE SECTION RECHERCHE AÉROPORTÉE (ATA CDS RECAP).

	CERTIFICAT ADAPTATION SOUS-OFFICIER OPÉRATIONS SAS (ATA SAS SOFF OPS).
	QUALIFICATION NAGEUR DE COMBAT (ATA NAGCBT).
	BREVET LINGUISTE RUSSE (BMP2 LINGUISTE RUSSE OU BSTAT LINGRUSSE).
Restauration Hôtellerie Loisirs (RHL).	CERTIFICAT DIRECTEUR D'ORGANISME RHL (ATA DORHL, ATA DIRCM, ATA FG DIRCM, ATA ENCAD RHL PROXI ou ENCAD RHL SUPER).
Sécurité (SEC).	CERTIFICAT DE CHARGÉ DE PRÉVENTION (QAP2 PRÉVENTION ET MAÎTRISE DES RISQUES, CHARGÉ DE PRÉVENTION).
Système d'information et de communication (SIC).	CERTIFICAT ANALYSTE CYBERDÉFENSE (ATA ANALYSTE CYBER).
	CERTIFICAT MAÎTRE SYSTÈME SATELLITAIRE (ATA SYSSAT).
Techniques opérationnelles d'infrastructure (TOI).	BREVET CONDUCTEUR DE TRAVAUX (BSTAT COND TRAVAUX).

Art. 2. [L'arrêté du 17 juin 2017](#) fixant pour l'armée de terre les brevets à détenir pour l'avancement au choix au grade de major est abrogé.

Art. 3. Le sous-directeur des études et de la politique est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour la ministre des armées et par délégation :

*Le général de corps d'armée,  
directeur des ressources humaines de l'armée de terre,*

Frédéric HINGRAY.